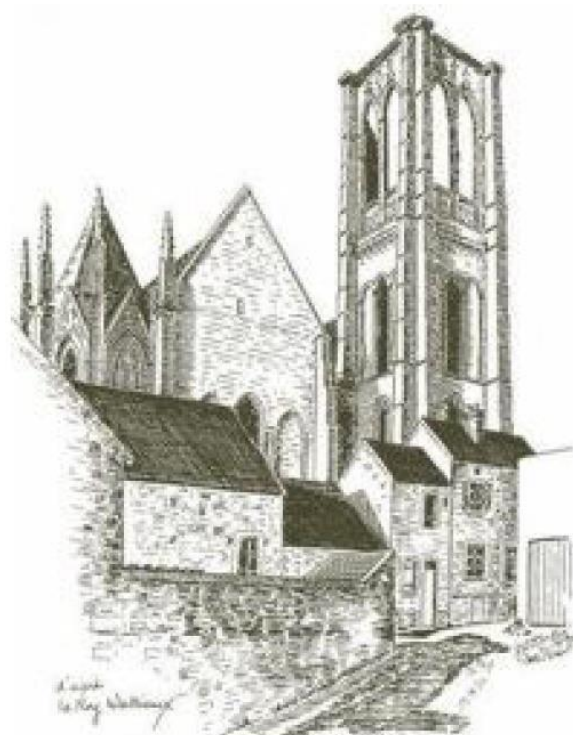


Plan Local d'Urbanisme

Commune de Larchant

6.a.1 Notice eau potable



Urbanisme – Paysage – Architecture

I.Rivière – S.Letellier / Dutertre & Associé(e)s / AGEDE / Villes Vivantes



Document pour approbation

Eau potable :

La maintenance du réseau d'eau potable est réalisée par la SAUR sur contrat d'affermage. Le contrat est valable jusqu'au 31 décembre 2017. Un nouvel appel d'offres aura lieu en 2017 en vue de sélectionner un fermier.

Nombre de branchements

| Année | 1994 | 1995 | 2014 | 2015 |
|-------------|------|------|------|------|
| Domestiques | 389 | 392 | 394 | 420 |

La production se fait par forage sur le site du Mont Simonet, route de la Dame Jouanne et désinfection par javellisation. Le périmètre immédiat du pompage est clôturé.

Le réservoir semi-enterré a une capacité de 500m³.

La production était de 54 225 m³ en 1996, l'importation est de 51 303 m³ en 2015.

Travaux réalisés

Chaque année, la SAUR mène une campagne de recherche de fuites.

Le changement des canalisations a été effectué sur la Place Pasteur en 2007-2008.

En 2010, le pompage de la porte des Sablons a été abandonné au profit de celui du Mont Simonet, une interconnexion a été réalisée avec la commune de la Chapelle la Reine, propriétaire de la station.

Le réseau reliant Larchant à cette station du Mont Simonet avait été anticipé par la pose de canalisations dans les années 1980.